

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 310

Artikel: "Domaine Public" fait ses comptes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« La chose la plus importante de ce monde, continue-t-il, ce ne sont pas les problèmes existentiels de mon héros, Jean Calmet, mais les vins suisses (l'abboccato dei vini svizzeri). » (...)

Des buveurs d'eau

« Le drame, c'est que les Suisses sont des buveurs d'eau. Calvinistes et buveurs d'eau, pleins de complexes, de tabous, d'ombres. Ils ne boivent pas, ou plutôt ils ne savent pas boire avec joie. Ceux qui boivent se cachent dans la pénombre de leur logis et ils ont l'ivresse (la sbronza) triste, qui souvent les porte au suicide. »

« Il y a quelque chose d'atroce dans ton livre, intervient Giuffredi. »

Des insultes, des menaces, des supplications

« Ce pays n'est-il pas atroce ? répond M. Chesex. Pense seulement à ce qui m'est arrivé après la publication de « L'Ogre ». Des amis, des connaissances, et même des gens que je ne connaissais pas sont venus me trouver, en secret, comme des voleurs, ou bien m'ont téléphoné. Beaucoup pour m'insulter et me menacer, parce que, pensaient-ils, je les avais pris comme modèles de mon héros « paumé » (fottuto), Jean Calmet ; d'autres pour me supplier de ne pas révéler que le véritable Jean Calmet, c'était eux. (...) Je voyais des foules de Jean Calmet venir à ma rencontre, tous avec le même visage glabre, les yeux absents. Certains me criaient des injures et ont tenté de me tuer ; d'autres retournaient leur arme contre eux et se suicidaient ; d'autres encore priaient. » (...)

« La Confession du Pasteur Burg » de même que « Le Portrait des Vaudois » ont soulevé une tempête (smosso le acque). « Anathème ! Anathème ! » Voilà quelle a été la réponse de ce pays, où, pour trouver quelqu'un qui soit capable de mettre quatre mots ensemble sans l'aide de l'ordinateur, il faut remonter à Ramuz et à Guy de Pourtalès, à Inglin et à Budry. » (...)

« Et les autres ? demande Giuffredi. Les Jean Calmet ? »

« Ils ont peur, ils attendent terrorisés mon prochain livre et ils continuent à se jeter du haut du pont Bessières ou à se tirer une balle dans la bouche. Crois-moi, mon ami : à part le vin, il y a quelque chose de pourri dans la Confédération helvétique. »

Tout de même, on est bien content de voir le vaillant Meinrad Inglin, né à Schwyz en 1893, l'inoubliable auteur des récits patriotiques de « Jeunesse d'un peuple » (Jugend eines Volkes), à l'honneur aux côtés de Ramuz et du vin de chez nous.

J. C.

« Domaine Public » fait ses comptes

« L'objectif « 4000 abonnés » auquel le conseil d'administration faisait déjà allusion dans son rapport de gestion du 23 juin 1973 est aujourd'hui impératif » : cette petite phrase servait de conclusion au rapport de gestion de la Société anonyme des Editions « Domaine Public » pour les années 1973 et 1974, rapport présenté aux actionnaires samedi dernier à l'occasion de leur assemblée générale statutaire.

C'est du reste, au moment où tous les journaux suisses, à quelques exceptions près, luttent pour leur survie, sous le signe du développement de l'audience de DP que la séance tout entière s'est déroulée. Nous aurons l'occasion de revenir dans ces colonnes sur les actions qui paraissent indispensables, tant pour assurer l'avenir de notre hebdomadaire, que pour accroître sa diffusion. Quelques jalons pourtant, proposés par le conseil d'administration, et débattus au cours d'un vigoureux échange de vues avec les actionnaires : multiplication, en 1975, des campagnes d'abonnements grâce à des échanges de listes avec des

organisations sympathisantes, revigoration de l'administration du journal, mise sur pied de groupes de travail capables d'améliorer, qui l'organisation interne de la rédaction à travers les groupes romands, qui les services aux lecteurs par exemple. De nombreuses tâches en perspective donc ! Pour épauler les sept membres actuels du conseil d'administration (J.-P. Bossy, R. Dreifuss, H. Galland, J.-P. Ghelfi, M. Lévy, S. Maret et W. Schüpbach), quatre nouveaux membres ont été élus par l'assemblée des actionnaires : Gabrielle Antille, Yvette Jaggi, Victor Ruffy et Gil Stauffer.

RÉSULTATS DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1974

Comptes de pertes et profits

	Fr.	Fr.
Intérêts c/c		67.12
Ventes au numéro		1 343.35
Recettes abonnements		119 200.25
Frais de poste	2 532.75	
Frais généraux	2 800.68	
Loyer	2 922.20	
Salaire/AVS	30 589.95	
Imprimeur	75 669.80	
Impôts	287.19	
Abonnements payés d'avance	5 808.15	
	120 610.72	120 610.72

Bilan au 31 décembre 1974

CCP	45 265.23
Caisse	—.—
c/c BCV	8 641.70
Facture à récupérer	2 224.40
c/c Association journal libre	323.18
Abonnements payés d'avance	5 808.15
Capital	50 000.—
	56 131.33
	56 131.33